

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

**Jeudi 20 novembre 2008**

Monsieur Christian BILLMANN, Principal du Collège, ouvre la séance à 17 h 15.

Sont présents :

M. Christian BILLMANN, principal - Président  
Mme Rabiha AIACHI, principale Adjointe  
Mme Chantal GARNATZ, gestionnaire  
Mme ZRIWIL Aïcha  
Mr DJENIDI Rachid  
Mme BELHASSAN Sofia  
M. ZAHID Abdellah  
Mme KHINIBILLA Christine (PEEP)  
Mr EL OUADIH Abderrahim (UCPE)  
Mr BENNIS Mohamed (APEI)  
M. PANARITI Karim (3°3)  
M. ZINIFI Taha Yassine (3°4)  
M. Pierre VOILLERY, Consul Général de France à Casablanca  
M. Bernard LEMASLE, ordonnateur du Pôle de Gestion de Casablanca, Lycée Lyautey

Sont excusés :

M. Raoul GUINEZ , Conseiller Adjoint, Chargé de la Coopération Educative et de l'Enseignement Français ou son représentant  
M. le Président de la Communauté Urbaine de Casablanca  
M. Henri ESTIENNE, agent comptable du groupement de gestion  
M. Gilles d'AGESCY, délégué à l'A.F.E.  
M. Jean OURADOU, délégué à l'A.F.E.  
M. Olivier RANDONNEIX - Président de l' Ecole Française des Affaires

Monsieur BILLMANN remercie Monsieur le Consul Général pour l'intérêt qu'il porte à l'établissement.

# I – BILAN DE RENTREE

## Professeurs :

- Monsieur Tarbouriech, TNR, en EPS remplace Monsieur Mesfioui
- Monsieur Costantini, en éducation musicale remplace Mme El Baghli partie à la retraite
- Madame Boulaguigue, en lettres modernes, remplace Mme Fanin

## Surveillants :

L'équipe s'est renouvelée.

Un surveillant à temps complet en plus, permettant d'assurer une meilleure sécurité et prise en charge des élèves

Les élèves confirment l'amélioration de la qualité de l'encadrement particulièrement au moment du midi-deux.

## Elèves :

635 élèves : les effectifs sont particulièrement légers en 6<sup>ème</sup> : 23,5 par classe

La poursuite de la baisse du nombre d'élèves marocains s'accroît : 45% cette année, 52% l'an passé.

Ceci est surtout sensible en 6<sup>ème</sup> (36%)

Origine	Doublants	Casa	Concours	Tests	France + AEFÉ	Total
Prévu juillet	7	105	8	12	27	159
Rentrée septembre	7	100	15	6	12	140

Une réflexion va être engagée au niveau du pôle et de la commission d'affectation pour tenter d'affiner les prévisions d'effectifs.

Enfin, un phénomène nouveau se dessine : 10 départs en novembre, dont 4 retour France pour des problèmes liés aux contrats de travail.

Monsieur le Consul estime qu'il est difficile d'intervenir auprès des nouveaux français puisque ceux-ci ne s'inscrivent au Consulat qu'après s'être installés au Maroc. Monsieur Lemasle confirme le « syndrome aventurier » avec l'arrivée sur Casablanca d'une population moins structurée.

## II – COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

### MEMBRES

- M. Christian BILLMANN	Principal - Président
- Mme Rabiha AIACHI	Principale Adjointe
- Mme Chantal GARNATZ	Gestionnaire
- Mme ZRIWIL Aïcha	Professeur
- Mr DJENIDI Rachid	Professeur
- Mme BELHASSAN Sofia	Professeur
- Mme KHINIBILLA Christine (PEEP)	Parent délégué au Conseil d'établissement
- Mr EL OUADIH Abderrahim (UCPE)	Parent délégué au Conseil d'établissement
- Mr BENNIS Mohamed (APEI)	Parent délégué au Conseil d'établissement
- Mr PANARITI Karim (3°3)	Elève de 3°3, délégué au conseil d'établissement
- Mr ZINIFI Taha Yassine (3°4)	Elève de 3°4, délégué au conseil d'établissement
- Mr ZAHID Abdellah	Représentant ATOS

## III – VIE SCOLAIRE ET CLUBS

Monsieur Billmann présente les clubs et ateliers se déroulant au Collège et insiste sur l'augmentation du nombre d'activités proposées aux élèves.

## IV – AXE PEDAGOGIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT : BILAN D'ETAPE

### 1°) PPRE

*Mise en place des PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative).*

**Objectif des PPRE:** Aider les élèves en grande difficulté, qui ne peuvent progresser que par une prise en charge en petit groupe, car les lacunes sont importantes. Le PPRE vise à la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun. C'est un dispositif d'aide pour la réussite des élèves à l'école.

Ce sont des professeurs de français qui participent à la mise en place des PPRE en 6ème et en 5ème.

Les PPRE ont débuté le 6 octobre 2008 et se clôturent le 13 décembre 2008. Chaque professeur prend en charge quatre à cinq élèves par groupe. Pour chaque élève, il a été identifié un certain nombre de compétences non acquises. Les PPRE ayant pour objectif de remédier à ces difficultés.

26 PPRE ont été mis en place en 6ème et 24 PPRE mis en place en 5ème.

**Objectifs:** Remédier aux difficultés des élèves, travailler sur l'orthographe, apprendre à s'organiser, acquérir une méthodologie, appréhender ses difficultés, les identifier et y remédier, avoir confiance en soi.

Pour les élèves de 6ème, nous nous sommes basés sur les résultats des évaluations en français, un certain nombre de compétences non acquises a été identifié. Pour les élèves de

5ème, nous nous sommes basés sur les résultats de français de 3ème trimestre en français ainsi que sur les résultats d'évaluation en français en 6ème.

Il a été également fondamental pour le suivi et la prise en charge des élèves en difficulté de les connaître avant leur entrée en 6ème, pour que des groupes de soutien et de PPRE puissent être constitués en septembre. Pour cela, nous avons mis en place des commissions d'harmonisation CM2/6ème au troisième trimestre avec les professeurs des écoles primaires.

Un bilan sera fait d'ailleurs comme l'an dernier, au cours des conseils de classes et en réunion avec les professeurs de français.

Monsieur Lemasle remarque que les 6<sup>èmes</sup> ont des difficultés supérieures à celles de son établissement. Monsieur Billmann transmettra au Lycée Lyautey le tableau comparatif des scores de réussite aux évaluations 6<sup>èmes</sup>.

Il complète en affirmant que l'origine scolaire des élèves n'est pas déterminante dans les scores de réussite. Une réflexion doit s'engager au niveau du Pôle pour l'affectation des futurs 6<sup>èmes</sup>. Madame Zriwil demande à ce qu'une réflexion soit menée pour proposer des PPRE aux 4<sup>èmes</sup>.

## **2°) PAI**

### **Protocole D'accueil individualisé**

Les PAI sont mis en place dans l'établissement scolaire en destination des élèves atteints soit de troubles du langage (dyslexie, dysorthographe...) de la santé (diabète...), de trouble de comportement comme par exemple l'hyperactivité.

C'est un dispositif institutionnel d'accueil de la personne dans l'environnement scolaire conforme à la réglementation en vigueur (En application des circulaires ministérielles du 29 janvier 1983, du 18 novembre 1991, du 19 novembre 1999, concernant l'accueil des élèves en situation de handicap).

Ces protocoles sont signés en début d'année et évalués tout au long de l'année avec les professionnels. Des objectifs sont définis pour chaque élève lors de l'élaboration du Protocole d'accueil individualisé et les enseignants établissent un référentiel de compétences que l'élève doit être capable d'acquérir tout au long de l'année.

ANNEE	6 <sup>ème</sup>	5ème	4ème	3ème
2007/2008 16 PAI	7 PAI	5 PAI	2 PAI	2 PAI
2008/2009 13 PAI	7 PAI	2 PAI	4 PAI	0 PAI

Les protocoles visent avant tout à faciliter les élèves en situation de handicap. Les équipes pédagogiques et médicales sont impliquées dans le projet. Nous travaillons également avec les professionnels qui suivent l'enfant : Orthophonistes, Psychologues...

Objectif : Meilleure intégration de l'élève dans l'école par la prise en compte de son handicap. Ce protocole favorise l'interaction entre les exigences de l'environnement scolaire (Ecouter,

fixer son attention, comprendre, mémoriser, parler, communiquer, argumenter...) et les capacités des élèves qui sont altérées. C'est un travail non seulement sur le plan scolaire mais social. Au regard des objectifs et selon les besoins de chaque élève, cet appui individuel s'exerce à différents niveaux :

- 1/ L'accès aux contenus pédagogiques et aux activités scolaires.
- 2/ L'accès à la participation sociale.

### 3°) Anglais

#### **Bilan d'étape – Organisation des cours d'anglais en 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>**

• **Au précédant CE de mai 2008, il a été adopté l'expérimentation des groupes de compétences en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> en anglais, mixant LV1 et LV2.**

• Après un premier contrôle de connaissance, il apparaît que pour tous les groupes, (sauf 1), la moyenne des élèves de SI est supérieure d'environ 2 points.

• Cela s'explique en particulier par le fait que les élèves de SI sont bilingues et que l'apprentissage d'une 3<sup>ème</sup> langue est beaucoup plus aisée.

• Cette mixité LV1 LV2 permet un plus grand dynamisme des groupes, particulièrement à l'oral.

A partir du mois de décembre des groupes de compétences vont fonctionner :

- 1<sup>ère</sup> répartition : oral
- 2<sup>ème</sup> répartition : écrit

• Devoir commun en anglais : fin mars en 3<sup>ème</sup>. L'épreuve sera confectionnée à partir de la grille de compétence (compréhension écrite – expression écrite). Cette grille et cette épreuve pourraient servir en langue arabe.

Monsieur Lemasle ajoute que l'intérêt est aussi de mener une stratégie d'équipe de langue incluant les professeurs de langue arabe.

### **V – VOYAGES AVEC NUITEES**

Voyages	Classes	Coût	Durée	Date	Nbre élèves concernés	Dont élèves boursiers
Andalousie	3 <sup>ème</sup>	5000	1 semaine (7 nuits)	22 au 24/4/2009 (moitié tps scolaire et vacances)	Environ 40	14
Compétition danse en France -	3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup>	5000 maxi	1 semaine	Mai (vacances)	13	3

UNSS(échange)						
Meknes/fes	6 <sup>ème</sup>	850	3 jours	Du 22au 24/04	50	4
Oualidia Surfland	6 <sup>ème</sup> 4	1716	4 jours	Juin	23	1
Todra –	AS Escalade	1750 –	5 jours	18 au 22 mars	10	
Cirque – Fes	AS cirque	Transport à la charge de l'AS	2 jours (14/15 avril) Fes		20	

Madame Mitanne présente les projets danse, Surfland, Todra et Cirque. Mr Billmann présente le projet Andalousie et Meknes-Fes.

Le conseil d'établissement préconise pour la visite de la médina de Fes, que 4 groupes soient constitués et chacun d'eux encadré par un professeur et un guide.

Les parents remarquent que les familles et les élèves devront choisir entre l'Andalousie et la compétition Danse.

Sans présumer de l'avis du conseil, il sera impossible de prendre en charge cette année (au vu du nombre de voyages et de boursiers) les 2/3 du coût pour les boursiers.

Monsieur Billmann propose une prise en charge de 1500 dh pour les voyages hors du Maroc et 500 dh pour les voyages au Maroc.

Le conseil d'établissement demande à ce que la prise en charge des élèves boursiers, pour les voyages à l'intérieur du Maroc, se fasse par l'intermédiaire d'un % identique et non d'une somme identique.

Mme Zriwil attire notre attention sur le fait que certaines familles marocaines peuvent avoir des difficultés à régler la totalité du voyage. Les cas seront étudiés individuellement pour une aide éventuelle du FSE.

Tous les voyages reçoivent un avis favorable à l'unanimité du conseil d'établissement.

Mr Billmann précise que les organisateurs de voyage doivent maintenant remplir le dossier pour accord du SCAC.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

### **1 – modification du parcours pour les élèves : Collège- Stade**

Ce n'est pas du ressort du conseil d'établissement de donner son accord. Le conseil donne tout pouvoir au chef d'établissement pour modifier ce parcours.

### **2 – Fête du mouton : quid du lundi 8/12/2008 : si la fête est le 9 : cours du 8 très perturbés**

Les parents d'élèves reconnaissent que de très nombreuses familles marocaines vont voyager à l'occasion de cette fête et que de nombreux enfants seront absents. Monsieur Lemasle, participant à la conception du calendrier scolaire, informe l'assemblée des très grandes difficultés à confectionner un calendrier.

### **3 – TNR : demande de Monsieur Tarbouriech de transformation du poste en résident**

Le conseil d'établissement demande la création d'un support budgétaire de résident en EPS au Collège Anatole France.

Mr Lemasle affirme qu'il est à craindre que la réponse de l'Agence soit négative. En effet le Maroc compte 80% de titulaires alors que la moyenne mondiale est de 50%.

#### **4- Nécessité d'une information aux parents concernant le B2i**

Il sera mis en ligne sur le site du collège avant décembre une notice explicative dans la rubrique « Actions au Collège, sur la page d'accueil ».

#### **5- Formation à l'Autodoc**

Les documentalistes, en liaison avec les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, accueilleront des demi-classes pour la formation à l'Autodoc.

#### **6 – Pouvoir d'achat des recrutés locaux marocains, suite à l'imposition sur le revenu.**

Monsieur Lemasle rappelle la légitimité de la légalité de l'imposition sur le revenu et informe le conseil d'une demande d'ouverture par l'UMT, de négociations salariales avec Monsieur l'Ambassadeur.

La secrétaire de séance

Le Président

**Chantal GARNATZ**

**Christian BILLMANN**